

DEMOCRATIE ELECTRONIQUE AU TOGO : LES ENTRAVES DE L'UTILISATION DU VSAT A LA PRESIDENTIELLE DE 2010

Magnim Pogbo Pali

Et

Tchouwa Eglou

Université de Lomé

magpogbo@gmail.com / egloumartin@gmail.com

Résumé

Le VSAT (Very Small Aperture Terminal), l'une des composantes des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a fait l'objet de débats sans issues par les acteurs politiques depuis l'élection présidentielle de mars 2010. En effet, il a fallu faire recours à cet outil comme mécanisme transparent et fiable de la collecte et de transmission des résultats du vote. Mais ce mécanisme de transmission a connu une suspension dès le début de la compilation des résultats des bureaux de vote. Le présent article vise l'analyse des déterminants de l'échec de l'utilisation du système VSAT dans les processus électoraux au Togo. La démarche méthodologique adoptée s'est essentiellement appuyée sur l'observation directe et les entretiens semi directifs auprès de 25 personnes. Il ressort de cette démarche que l'échec de l'utilisation du VSAT dans le processus électoral s'explique par les facteurs politiques. Il s'agit de la crise de confiance entre les acteurs politiques qui soulèvent des mobiles relatifs à la gestion numérique sécurisée, indépendante et transparente des résultats du vote.

Mots-clés : Démocratie électronique- Election- Transparence- VSAT- Togo.

Abstract

The Very Small Aperture Terminal (VSAT), one of the components of the information and communication technology (ICT) has been subject to endless debates by politicians since the presidential election of March 2010. In fact, it was necessary to use this tool as a transparent and reliable mechanism for the collection and transmission of the results of the vote. But the transmission mechanism was suspended just at the beginning of the compilation of the results of polling stations. This article analyses the causes of the failure of VSAT system in Togolese electoral processes. The research methodology falls field on observation and semi-structured interviews with 25 informants randomly chosen. The research has found that the failure to use the VSAT in the electoral process is due to political factors namely the crisis of confidence pertaining to the independence and transparency of digital security management of the results of the vote.

Key words: Electronic Democracy - Election- Transparence- VSAT.

Introduction

Aujourd'hui, la modernisation de la vie politique à l'échelle continentale se présente comme une règle de conduite : les administrateurs électoraux de la plupart des pays africains ont introduit diverses technologies dans le processus électoral comme un mécanisme pour pallier aux contestations des résultats biaisés. Les TIC viennent valoriser la liberté de s'informer ou d'informer et surtout celle liée à la communication politique et électorale. Pour J. Pascal (2008, p. 84) :

La révolution numérique, quant à elle, accompagne l'individu dans de nouveaux comportements, et dans la satisfaction de ses aspirations

hédonistes. Les médias numériques sont vécus comme un progrès, une conquête, avec une formidable capacité à instaurer une intime complicité.

Les technologies participent à l'exigence du pluralisme des courants d'idées et d'opinions qui constituent l'un des fondements mêmes de la démocratie ; elles contribuent à l'émergence de la démocratie. Dès lors, les TIC servent à l'animation de la vie politique et surtout à la sécurisation du fichier électoral. Au Burkina, le recours au VSAT⁷⁸ lors des élections législatives et municipales de 2013 et celles de 2016, a permis d'avoir les résultats fiables (K. N. Sonhaye, 2019). L'expérience du VSAT dans le processus électoral du 28 novembre 2011 a également permis à la République Démocratique du Congo de proclamer des élections acceptables. Avec l'appui technique et financier de l'Organisation des Nations Unies et des observateurs du Centre Carter⁷⁹, la RDC a pu réaliser à travers la communication VSAT l'élection qui a marqué le retour de la paix dans le pays après des périodes de crises politiques qui se sont soldées par des pertes en vies humaines.

La problématique des élections transparentes et acceptées de toutes les parties prenantes requiert dans nombre de pays africains, depuis

⁷⁸ Le VSAT (Very Small Aperture Terminal) ou petite Terminale à très petite ouverture est un système qui permet de déployer un réseau de communication par satellite depuis un ou plusieurs sites et de faciliter l'échange des données à très haut débit (voix, Data, pour se connecter à internet) à travers un Hub abrité par l'opérateur, (S. Fleuri et al. 2003). Il opère dans des bandes de fréquences distinctes en C, Ku et Ka de 3.4 à 31 GHz

⁷⁹ The Carter Center ou Centre Carter est l'organe international des Nations Unies ayant participé à l'observation des élections présidentielles et législatives du 28 novembre en République Démocratique du Congo (RDC).

quelques décennies, la mise en place de mécanismes parmi lesquels la modernisation de la vie politique à travers les technologies numériques

Au Togo, le débat autour de l'usage du VSAT dans le processus électoral n'a guère fait l'unanimité. L'introduction du système de communication VSAT depuis l'élection présidentielle de mars 2010 et l'échec de son utilisation est diversement appréciée par les acteurs politiques du pays.

De fait, le recours à cet outil s'inscrit dans la dynamique de moderniser le contexte électoral qui fait appel à une nouvelle forme de gouvernance électorale. La nouvelle forme d'organisation et de gestion de processus électoral au Togo, qui prend en compte les TIC notamment le VSAT, fut le fruit d'un consensus au niveau de la classe politique togolaise. Ce consensus a été possible à travers *l'Accord Politique Global (APG⁸⁰)* du 20 août 2006 auquel ont souscrit toutes les parties prenantes, *en vue du* renouvellement des pratiques en matière électorale qu'on peut désigner comme une des pratiques liées à la « modernisation de la vie politique ». Suite à l'APG, la CENI est chargée désormais d'organiser et de gérer les élections au Togo.

Face aux nombreuses violences marquées par des pertes en vies humaines à l'issue de l'élection présidentielle de 2005⁸¹, le gouvernement

⁸⁰Le parti au pouvoir, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), et certains partis de l'opposition ont entamé un dialogue pour parachever la feuille de route relative aux 22 engagements signés par le gouvernement togolais à l'égard de l'UE suite à la crise politique de 2003, qui a abouti à la signature de l'Accord Politique Global (APG) le 20 août 2006.

⁸¹Selon les chiffres publiés par le HCR, après l'élection présidentielle de 2005 et les actes

togolais a entrepris de poursuivre la mise en œuvre des 22 engagements signés avec l'Union Européenne à travers le dialogue ayant impliqué toutes les sensibilités de la vie politique.

L'accord de principe de l'ensemble de la classe politique ayant conduit à l'introduction du système VSAT comme moyen efficace de la transparence et de la fiabilité des résultats au cours des processus électoraux, a été remis en cause par la suspension de la procédure au début même de la collecte et de la transmission des résultats de vote. D'une part, certains acteurs politiques de l'opposition, considèrent cet outil comme un mécanisme qui vient s'ajouter à l'opacité du système électoral et donc susceptible d'offrir des possibilités de risques de pirater les données électorales. D'autre part, les autorités gouvernementales en charge du scrutin trouvent des raisons techniques pour expliquer la suspension de la compilation des résultats de l'élection présidentielle de 2010 à travers le canal VSAT. Face à la divergence d'appréhension relative à l'usage du VSAT, une question se pose : quels sont les facteurs explicatifs de l'échec de l'usage du VSAT dans le processus électoral de mars 2010 au Togo ?

Cette recherche analyse les entraves de l'usage du VSAT dans la compilation des résultats du vote au Togo. Elle part de l'hypothèse selon laquelle la suspension du VSAT à la présidentielle de 2010 s'explique par les calculs politiques des décideurs togolais. Elle s'appuie sur la théorie du déterminisme technologique et celle de scepticisme technologique que D.

de violences qui ont suivi, 43 500 togolais ont traversé les frontières du pays. 17 000 se sont réfugiés au Ghana et 26 500 au Bénin.

Monière (2002) a catégorisé à travers l'usage démocratique des TIC en l'occurrence l'Internet. En effet, le modèle se rapporte à l'analyse relative à la conception positiviste de la contribution des TIC à l'amélioration de la démocratie électorale et celle qui prend en compte les limites inhérentes à l'usage des Technologies dans la dimension politique et électorale. Pour les techno-optimistes, les TIC ont engendré les mutations sociales et bouleversé les modes de gouvernance de même que les principes de la participation politique en les rendant de plus en plus démocratique. Le recours au VSAT par les acteurs politiques togolais visait cet objectif. Pour autant, certains déterminants sociaux tels : la crise de confiance, les difficultés techniques et surtout la dépendance technologique du Togo, amènent à penser comme les techno- sceptiques en l'occurrence F. Jauréguiberry (2006), que les Technologies ne sont pas de nature à favoriser pleinement la promotion de la démocratie numérique. Pour A. G. Wilhelm (2002), les technologies ne comblent pas les lacunes de la démocratie.

Après un exposé sur le VSAT en tant que composante des TIC comme mécanisme de la modernisation de la vie politique, il s'est agi d'aborder les raisons qui expliquent l'échec de l'utilisation de cet outil dans le processus électoral de mars 2010 au Togo à travers un cadre méthodologique et l'analyse des résultats qui en découlent.

1. Méthodologie

Cet article qui analyse les déterminants de l'échec de l'utilisation du VSAT dans le processus électoral de 2010 au Togo s'est appuyé sur une méthodologie essentiellement qualitative. Il s'est agi de :

- la collecte de certaines informations des ouvrages ayant trait aux Technologies de l'Information et de la Communication, des quotidiens et hebdomadaires et les sites web des partis politiques ou groupes de partis politiques du Togo et l'analyse de leur contenu;
- L'observation directe de l'environnement électoral dans son ensemble et plus spécifiquement les actions de la CENI ;
- les entretiens individuels semi directifs auprès d'un échantillon de 25 personnes choisies de façon aléatoire dont : 10 personnes au sein de la classe politique, cinq professionnels des institutions médiatiques, deux membres de la CENI, trois membres de la société civile, un membre de la cour constitutionnelle, deux membres de CELI, un membre du ministère de l'administration territoriale, un Ingénieur spécialiste de VSAT. La sélection des enquêtés repose sur la technique en boule de neige qui consiste selon A. J. Pickard (2007, p. 65) : « à opérer un contact initial avec des informateurs clés, qui pointent à leur tour vers des cas riches en informations ». La démarche d'analyse des données s'est reposée principalement sur l'analyse de contenu des traces numériques, des extraits de déclaration et des perceptions des personnes investiguées.

2. Résultats et discussion

L'échec de l'usage du VSAT à l'élection présidentielle de 2010 au Togo trouve son fondement dans le contexte politique caractérisé par la modernisation de la vie politique avec l'appui du numérique qui rime avec des forces aussi bien que des faiblesses.

2.1. le VSAT, une composante des TIC comme mécanisme de la modernisation de la vie politique

Les élections qui normalement, devraient être la solution pour la stabilité politique, font de plus en plus, l'objet de contestations du fait du manque de transparence au niveau de la compilation et la proclamation des résultats du vote. C'est d'ailleurs dans cette optique que s'inscrit K. N. Sonhaye (2019, p. 14) en évoquant les crises post électorales en ces termes :

La grande crainte des observateurs des élections en Afrique dans les différentes phases du processus ne sont ni les campagnes électorales même si elles peuvent être entachées de violences, ni les votes qui se déroulent souvent sans incidents majeurs. Les conflits sont observés après les scrutins lors de la restitution des suffrages exprimés.

La nécessité d'avoir des élections démocratiques et transparentes sur le continent africain interpelle les acteurs de la vie politique à faire recours aux TIC comme mécanismes pouvant contribuer à la gestion rationnelle et transparente des résultats des scrutins. L'usage des TIC fait transparaître à travers leur révolution, deux grandes écoles de pensées⁸² à savoir : les

⁸²Les notions de « techno optimiste » et celle de « techno pessimistes », sont empruntées à Denis M. (2002, p. 7) auteur nord-américain intervenant dans le domaine des TIC typologie selon que l'on accorde à l'Internet des vertus démocratiques ou que l'on réfute une quelconque possibilité de changement démocratique induit par l'Internet.

« techno-optimistes » c'est-à-dire les adeptes de la conception positiviste de la contribution des TIC à la réussite des processus électoraux (E. Besson, 2008) et les « techno-pessimistes » ou ceux qui réfutent la possibilité des TIC à un pouvoir miracle ou à promouvoir la démocratie électorale, F. Jauréguiberry (op. cit). Le développement des TIC a profondément marqué l'humanité au point d'engendrer les mutations sociales, bouleverser les modes de gouvernance et surtout les principes de la participation politique. Le techno-optimisme concède aux TIC les vertus démocratiques en suggérant que ces outils sont capables d'apporter des solutions efficaces relatives à la crise de la démocratie participative (P. Chambat (1995), E. Besson (op. cit). Pour Y. Jeanneret (2000, p.59) :

Les TIC sont des dispositifs techniques ayant pour constituants des appareils de traitement de l'information, au sens mathématique du terme, et ayant pour effet social de faire circuler des messages et, par-là, de rendre possible des échanges d'information, des interprétations.

Ainsi, le recours au VSAT dans le champ politique en est une illustration. L'usage du système de communication VSAT dans les processus électoraux sur le continent constitue un enjeu face aux contestations régulières et intermittentes des résultats proclamés par les instances de gestion et de régulation des élections.

A partir des années 1990, les transitions politiques amorcées sur le continent, ont connu des obstacles dans le démarrage effectif de gestion transparente et démocratique du pouvoir.

Les luttes démocratiques ont déclenché des changements caractérisés par des réformes constitutionnelles et politiques dans de nombreux pays, imposant la tenue d'élections et l'octroi de libertés civiles

voire politiques. C'est ce qui conduit T. Koné (2015, p.1), à dire que : « Le choix des titulaires de fonctions officielles selon un processus transparent et concurrentiel constitue l'un des moyens essentiels du contrôle populaire dans un système de démocratie représentative ».

Devant l'ampleur des efforts à consentir pour éviter des crises post électorales, le recours aux TIC semble une approche de solution aux critiques des résultats électoraux. La révolution des TIC, constitue aujourd'hui, un levier important à l'épanouissement politique lié à la participation politique des citoyens d'une nation entière. Depuis quelques années, l'usage des TIC s'est développé dans le contexte politique et ces dernières servent à la fois de facilitateur à la participation, d'adjuvant aux débats publics et de moyens de communication politique. Elles confèrent aux habitants d'une localité d'énormes possibilités d'échange, de réactions voire d'interactions par rapport aux actions de leurs représentants c'est-à-dire leurs élus. De même, les TIC sont dotées d'énormes possibilités voire de pouvoir d'intervention dans toute la chaîne d'un processus électoral.

Pour P. L. Galès (2003, p. 109-110) :

Dans le contexte général de la globalisation et du processus de recomposition de l'Etat, l'action publique contemporaine connaît d'importantes transformations sous la triple poussée concomitante du succès grandissant des dispositifs participatifs, conçus le plus souvent comme des instruments d'accompagnement de la démocratie représentative et de légitimation de l'action publique, du renforcement de la culture évaluative des politiques publiques à différentes échelles d'action (au nom d'une transparence et d'une responsabilité accrues) et des usages sociaux et politiques toujours plus intensifs des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ainsi que l'écrit S. Proulx (2005, p.5), « Les technologies numériques participent à la transformation des modes de production, de

communication, de circulation des savoirs et d'acquisition des connaissances ». Les TIC sont donc devenues un modèle de progrès de modernité qui révolutionne le contexte électoral. Alors, on assiste à des mutations assez positives pour nos sociétés sous la forme d'un nouvel ordre numérique comme le font remarquer les techno-optimistes tels que E. Besson (2002), H. Oberdorff (2010), pour qui, les TIC sont considérées comme un mécanisme de révolution permettant aussi d'évaluer les résultats issus des urnes, communiqués par l'administration électorale. La configuration et les enjeux induits du nouvel espace numérique citoyen émergent et n'épargnent aucun pays africain. Pour J-S. Beucart et al. (2016 : 93) :

Depuis deux décennies, Internet nourrit l'espoir d'une revitalisation démocratique. A une époque où les sociétés occidentales sont confrontées au déclin de la participation électorale, au recul du militantisme et à la remise en cause des institutions de la démocratie représentative, internet arrivait à point nommé ! Beaucoup y ont vu un formidable laboratoire pour expérimenter d'autres façons de débattre, de s'engager et traiter des affaires de la cité.

Ce qui explique que les TIC contribuent à la régénérescence d'une vie démocratique sur le continent africain bien évidemment à travers l'évolution des composantes des TIC qui marquent positivement la vie sociale, économique voire politique depuis quelques décennies.

Le cadre électoral togolais tire également profit des retombées de ce nouvel ordre numérique. L'introduction du numérique dans le jeu électoral a bouleversé de nos jours les mécanismes idéologico- politiques. D'après T. Libaert, (2003), la nécessité de transparence politique apparaît dans la gestion et l'organisation des États. Le recours aux TIC dans les processus

électoraux comble le désir des populations d'accéder à une mutation des pratiques liées à la participation politique comme l'indique, un enquêté, membre de la société civile résidant à Lomé qui se prononce sur l'exemple du VSAT :

Le désir d'améliorer le processus électoral en le modernisant dans l'optique de le rendre plus fiable et démocratique permet d'éviter les crises souvent nées des contestations électorales. L'usage du VSAT par exemple permet la réduction du temps d'attente des résultats provisoires. Avec le VSAT les résultats ne trainent pas à être proclamés.

Le cas des pays comme le Burkina et la RD Congo confirme ces propos. Aux élections législatives de 2013, le VSAT a permis à la CENI burkinabé de publier les résultats transparents dans les 72 heures qui ont suivi le scrutin. Les élections présidentielles au Congo ont connu aussi l'utilisation du VSAT avec succès, K. N. Sonhaye (op. cit, p. 16).

Si l'usage du VSAT a connu des succès ailleurs, il n'en demeure pas moins qu'il soit source de contestation dans d'autres pays. Il existe de même des divergences de perceptions sur l'intérêt accordé au système de communication VSAT en matière de sécurisation des données électorales au Togo. Ceci renvoie au point de vue de G. A. Wilhelm (op. cit) qui estime que « les TIC ne comblent pas les lacunes de la démocratie traditionnelle en corrigeant les inégalités politiques ». De plus, il existe des phénomènes inhérents au processus électoral occasionnant des fraudes dans les bureaux de vote parfois, indépendamment de la capacité des TIC à les contrôler.

Dans ces conditions, comment peut-on expliquer la suspension du fonctionnement du VSAT dans la gestion des résultats de votes lors du scrutin de mars 2010 au Togo ?

2.2. Le VSAT dans le processus électoral togolais et les vecteurs de son échec

2.2. 1. La crise de confiance entre acteurs politiques

Autant les résultats des élections sont contestés, autant les périodes post électorales sont faites de crises et de violences. Que faire alors pour rendre les résultats moins contestables possibles ? Bien que l'organisation des élections ait été confiée à la Commission Electorale Nationale Indépendante pour plus de neutralité dans la gestion électorale, le phénomène de crise après les élections reste d'actualité au Togo. Pour T. Eglou (2020), les TIC ont permis d'améliorer le processus électoral sans pour autant entraîner la transparence des résultats de vote et par conséquent cela n'a pu contribuer à mettre fin aux contestations. Pour un enquêté, membre d'une CELI dans le Grand Lomé :

Depuis qu'on a commencé par utiliser les TIC dans le processus électoral, le problème de fraudes n'est pas résolu. Les TIC ont permis l'informatisation du fichier électoral, la biométrisation de la carte et surtout le gain de temps (proclamation des résultats provisoires parfois après 72 heures ; ce qui n'était pas le cas avec le système traditionnel de gestion des élections). De même le VSAT ne peut en aucun cas résoudre le problème de transparence du fait de la crise de confiance qui règne entre les acteurs politiques.

L'interruption de l'utilisation du VSAT au cours du processus électoral de 2010 s'explique par des raisons autres que le fonctionnement du système, selon K. N. Sonhaye (op. cit. p. 6). Pour un responsable du parti de

l'Union des Forces de Changement (UFC) en lice en 2010 lors de la présidentielle :

La communication des différents résultats par le système VSAT au Togo se fait indépendamment des normes démocratiques : la machine du pouvoir a mis en place à la CENI, une expertise qui lui permet de manipuler et de transformer les résultats à sa guise. On note la présence au sein de cette CENI d'un spécialiste étranger réputé pour être un expert en fraudes électorales, il est le cerveau du système SUCCES ; il a pour mission de servir le parti au pouvoir et non la sincérité des résultats.

Certains acteurs politiques togolais pensent de même que l'échec dédié à la technique de manipulation du VSAT au cours de ce processus repose beaucoup plus sur les calculs politiques que l'intérêt national.

Dans les pays en transition démocratique, la méfiance règne entre les adversaires politiques ; le pessimisme fait place à l'optimisme lors de toutes les formes de négociations. Or, les élections démocratiques exigent que toutes les formations politiques s'accordent sur le processus électoral pour que les résultats soient acceptés par tous.

L'implication des institutions internationales dans le choix des opérateurs techniques à œuvrer pour des missions pose un problème de neutralité. Un mois avant la présidentielle de mars 2015 au Togo, l'Alliance Nationale pour le Changement, (principal parti de l'opposition d'alors), a porté plainte à Bruxelles pour faux et usage de faux contre la société ZETES⁸³, une société chargée de l'enregistrement des électeurs. Elle l'accuse d'avoir manipulé les registres au profit du président sortant.

⁸³ ZETES est une société chargée de la confection du fichier électoral et du conditionnement du matériel électoral.

Si des avancées significatives ont été réalisées sur les questions comme la liberté d'expression et les droits humains, l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques, reste, quant à elle, l'un des principaux points de blocage de l'évolution démocratique, à l'origine de la plupart des crises politiques qui secouent encore le pays. Les élections crédibles et démocratiques constituent donc un défi majeur pour la transition vers le pluralisme démocratique au Togo. C'est l'une des conditions clés de sa stabilité politique et sociale. Pour un leader d'un parti politique de l'opposition, le processus électoral au Togo continue de souffrir de la manœuvre de l'homme politique malgré l'introduction des TIC. Il estime que :

L'acharnement à frauder est le véritable problème ; les élections au Togo ne souffrent pas de l'usage du VSAT ; mais de la manœuvre de l'homme politique qui amène les gens à prendre distance de cet outil ; le VSAT lui-même n'a pas de problème.

Le vote au Togo, loin d'être une source d'expression de la volonté citoyenne, constitue plutôt une denrée politique précieuse pour les acteurs dotés d'un esprit de clientélisme électoral. Le vote dès lors qu'il est opéré, sert à la transformation au moment de procéder au décompte final. Un enquêté, membre de la coalition Collectif Sauvons le Togo (CST) affirme en ces termes :

La rupture de la transmission des résultats en 2010 par le canal du VSAT, visait tout simplement à prendre du temps pour analyser et changer si possibles les résultats des zones défavorables au parti au pouvoir. Ce parti avait constaté la remontée rapide des résultats de certaines zones qui lui étaient défavorables et a décidé tout simplement de créer une confusion en nous parlant de panne technique.

Un citoyen ayant fait office de membre de bureau de vote a manifesté son désarroi face aux comportements des acteurs politiques togolais, qu'il s'agisse des partisans de l'opposition ou de ceux de la mouvance au pouvoir. Celui-ci trouve que la conquête du pouvoir au Togo ne répond à aucune norme démocratique et n'obéit qu'à la volonté et du désir des puissances occidentales, car les accusations de fraudes au Togo ne sont pas l'apanage du pouvoir en place comme les gens le prétendent ; pour lui :

L'échec de l'usage du VSAT dans le processus électoral de 2010 est à mettre à l'actif du désir de la manipulation des résultats au cours de leur transmission. Malgré les accords entre partis politiques ayant institué l'usage du VSAT, certains occidentaux voulaient arracher le pouvoir à travers la force technologique au profit de l'opposition togolaise.

C'est dire que le recours aux TIC n'épargne pas le processus électoral des risques de fraudes. Il s'avère que la crise de confiance entre acteurs politiques togolais est une réalité. Du fait que les acteurs ne maîtrisent pas réellement tous les contours de ce système, chacun soupçonne son prochain de vouloir planifier des fraudes à la moindre opportunité. Ceci fait penser que R. Bourre et A. Lefebvre (2003), épousent la conception techno-sceptique en récusant ainsi l'idée d'une démocratie numérique comme solution aux problèmes électoraux en Afrique. La manipulation des institutions est une des techniques liées à la fraude électorale en Afrique et n'épargne pas le Togo d'après un enquêté, membre de la coordination de la société civile.

L'échec du système VSAT en 2010 au Togo est à mettre à l'actif des calculs politiques caractérisés par le souci de conserver le pouvoir d'une part et l'acharnement à accéder à une alternance politique d'autre part. La

transition politique tant souhaitée et le conservatisme du pouvoir, sont marqués par une sorte de révolution des pratiques qui ne riment pas forcément avec les intérêts des populations et la capacité du VSAT à mieux fonctionner. Cette remise en question de la communication VSAT implique que les TIC ne constituent pas de facto une magie ni un tout pour la démocratisation des institutions comme le stipule la théorie du pessimisme technologique, (A. G.Wilhelm, op. cit).

2.2. 2. La centralisation des résultats et les contraintes techniques

La centralisation des résultats de vote sur l'ensemble du territoire vers les commissions électorales locales indépendantes (CELI), leur compilation et leur transmission des CELI vers la CENI restent fondamentales dans l'organisation du scrutin. Aux élections de 2010, le succès de la démarche nécessitait une collaboration et une coordination efficaces entre les CELI et la CENI. Pour répondre à cette préoccupation, la CENI a défini une procédure à travers la directive n°15⁸⁴ signé le 24 février 2010 qui précisait que les trois modes de transmission des résultats soient : la transmission par VSAT (via connexion internet satellitaire), par Fax et par GSM.

A cette élection, pour ce qui concerne le VSAT, il a été prévu deux postes au niveau de chacune des CELI : celui qui est muni d'un écran observable et un autre qui réceptionne les données (résultats des bureaux

⁸⁴ Selon la directive n°015/2010/P/CENI en date du 09 avril 2010, le Président de la CELI ou son représentant remet le PV de résultats des votes à l'opérateur FAX qui va le numériser et le stocker à partir d'un logiciel client de Gestion Electronique de Documents (GED) mis à sa disposition puis l'envoyer aussitôt au serveur GED central du CNTD.

de votes) ; ensuite, un autre qui est chargé de la compilation des résultats. Toutes les données reçues par bureau de vote sont transcrites sur la feuille de centralisation⁸⁵ de la CELI. Les résultats compilés sont transmis plus tard au siège de la CENI feuille par feuille. Il faut dire que ce mécanisme de transmission de résultats est appuyé par des experts du PNUD. Au-delà de cet appui institutionnel, la CENI a fait recours aux services de sociétés privées pour assurer la mise en œuvre de cette technologie, ce qui a créé un climat de suspicion en raison du fait que cela n'avait pas été produit dans le cahier des charges du projet d'appui au processus électoral.

Après la compilation et la centralisation des résultats de bureaux de vote vers la CELI, leur centralisation s'est poursuivie au siège de la CENI au centre national de traitement des données (CNTD) en présence des observateurs. Pour un enquêté, observateur national de cette élection :

Des membres de la mission de l'OIF tout comme nous, avons pu visiter ce centre de traitement et avons reçu des explications concernant les procédés de réception et de traitement des données. Au moment de ces visites, des problèmes concernant la réception des données par VSAT ont été signalés en raison de la panne des postes de réception qui sont au nombre de 5. Ces difficultés de réception de données par VSAT considérées comme plus sécurisées et leur interruption à la suite de la panne des ordinateurs n'a permis une confrontation de l'intégralité des données reçues par les trois procédés initialement prévus.

⁸⁵ Dans le cadre de l'acheminement des données à la CENI en vue de vérifier leur concordance avec les données électroniques précédemment communiquées depuis le BV, l'OPS téléphone de la CELI, transmet à l'OPS SMS, les fiches de collecte des résultats des différents BV au fur et à mesure qu'il les remplit. A partir de son téléphone portable doté de l'application mobile SUCCES, ce dernier les saisit puis les transmet par SMS cryptés au CNTD situé à la CENI.

Le VSAT nécessite une technologie de pointe et surtout des compétences techniques avérées dont la plupart des pays africains comme le Togo n'était pas prédisposé à y faire recours dans le contexte électoral. Mais, frappé par des contentieux électoraux antérieurs débouchant sur des crises politiques et dans le respect des institutions partenaires du Togo à l'instar du PNUD, le Togo a senti le besoin de recourir à la numérisation de la transmission des résultats par VSAT. Le recours au système VSAT pour assurer aux citoyens une élection transparente, a plutôt divisé la classe politique togolaise au sujet de la fiabilité technique. Faisant allusion aux difficultés techniques, un responsable d'un parti politique indépendant, a souligné :

Il serait plus utile de confier la gestion de la liaison à un opérateur neutre avec un cahier de charges bien précis. Ceci permettrait d'éviter les intrusions sur la ligne d'accès au serveur qui faciliterait la fraude électorale. Bref, l'échec du VSAT en 2010 est dû au problème de sécurisation de la ligne de transmission et à la facilité de détourner la CENI de ses prérogatives.

La gestion sécurisée des élections au Togo nécessite non seulement des ressources humaines techniques qualifiées, mais aussi des organes permanents et indépendants de toutes contraintes, que peine le pays à offrir de façon neutre jusqu'à ce jour. Cette situation conduit certains acteurs politiques à soupçonner des manœuvres liées à des actes de corruption et de fraudes électorales. Pour un enquêté, membre de la société civile :

En 2010, le gouvernement togolais à travers la CENI qu'il contrôle, nous a fait croire que les données électorales par VSAT devaient souffrir d'un problème de sécurisation car susceptibles d'être trafiquées depuis le serveur. En réalité, c'était un faux problème.

Au-delà de la question sécuritaire et technique se pose la volonté des acteurs à utiliser réellement cet outil pour plus de transparence. A cet effet, un ancien membre de la CENI évoque les défaillances liées au système VSAT lui-même en ces termes :

Je pense personnellement qu'en 2010, c'était le système qui, à un certain moment, a connu une rupture de fonctionnement. Les acteurs politiques, n'avaient qu'à patienter tout simplement pour relancer le processus.

Comme on peut le remarquer, la modernisation de la vie politique togolaise en général et l'usage des TIC dans le processus électoral en particulier ne riment pas forcément avec sa capacité à faire face à la haute technologie. Le Togo souffre en partie d'acteurs spécifiques compétents à faire face au niveau de la CENI, aux multiples difficultés que posent les gestions des bases de données. L'idée de recourir au VSAT dans le processus électoral alimente les controverses au sein de la classe politique. Pour un leader de l'opposition, lors du processus électoral de 2010, les résultats ne pouvaient pas être contrôlables si on utilisait jusqu'à terme le VSAT. Il pense que :

Le recours au système VSAT dans le processus électoral au Togo, porte en lui-même des imperfections dans la mesure où la transmission des données se fait par les CELI et ne prend pas en compte l'installation d'un dispositif VSAT dans chaque bureau de vote.

Le système tel qu'il devait être appliqué au Togo ne répondait pas aux normes du code⁸⁶ électoral. Conformément à ses attributions, ce code en son article 11 n'a pas spécifié le mécanisme de centralisation et de compilation des résultats par voie numérique. La CENI avait donc la possibilité de recourir à un système de transmission de résultats adopté de façon consensuelle avec l'implication des acteurs politiques.

Pendant longtemps, les Organes de Gestion des Elections (OGE) ont axé principalement leur formation sur les bureaux de votes et les agents électoraux chargés de dépouillement ; ceux-ci devraient remplir leurs différentes tâches et obligations de manière professionnelle. Cependant, les exigences relatives à la crédibilité du processus électoral ont évolué sans prendre en compte les catégories de personnel censées exécuter des fonctions liées à l'administration électorale avec professionnalisme en tenant compte du numérique.

Dans un contexte de renouveau démocratique, la crainte pour les fraudes pour chaque acteur politique trouve son fondement dans la réalité technique. La problématique de fraude électorale prend en compte aussi la gestion des données électorales. Des programmes truqués à l'avance sont parfois perceptibles lorsqu'il s'agit de la publication des résultats : le piratage des outils techniques tels que l'ordinateur et les accessoires peut

⁸⁶La loi n°2007 du 7 février 2007 portant code électoral en son article 11, fixe les dates d'ouverture et de clôture de l'établissement des listes électorales de même que les conditions et les modalités du déroulement des élections et les conditions de publication des listes électorales les conditions d'organisation et de fonctionnement du fichier électoral les modalités du déroulement de la campagne électorale et du vote sans prévoir les conditions de gestions des données électorales par le système numérique.

rendre le système automatisé pour la transformation des résultats d'un candidat aux dépens d'un autre. Il est possible « qu'un candidat concurrent en obtienne automatiquement toujours le double des voix de son challenger », (estime un enquêté, militant informaticien d'une cellule technique d'un parti politique). On peut aussi manipuler le système de sorte à obtenir toujours les chiffres différents de ceux issus des procès-verbaux de centralisation.

Conclusion

Le VSAT dont l'efficacité a été prouvée et acceptée par les acteurs politiques en République Démocratique du Congo, au Maroc et au Nigeria comme mécanisme de compilation transparent des résultats de vote, a rencontré dans le cas togolais, un certain nombre d'handicaps. Il ressort de l'analyse des résultats que le manque de volonté des acteurs politiques constitue l'obstacle fondamental. Les difficultés pour la classe politique togolaise à dégager un consensus autour des ressources humaines qualifiées pour gérer le système sont avérées. Le choix du partenaire technique et l'équipe de gestion de cet outil n'a jamais fait l'unanimité. La crise de confiance politique a amené les gouvernants et l'opposition à évoquer des contraintes techniques qui en réalité sont mineurs et gérables et ne fragilisent pas catégoriquement le bon fonctionnement du système dans le processus électoral togolais. Les responsabilités sont donc partagées dans l'échec de l'utilisation du VSAT à la présidentielle de 2010 au Togo. D'une part, l'opposition était à la quête des stratégies de conquête de pouvoirs tout en ne négligeant pas la possibilité de faire

recours aux fraudes électorales. Ainsi le problème de sécurisation des données à transmettre par VSAT pouvait en être une occasion pour elle de parvenir à la victoire sans forcément respecter le critère de transparence. De l'autre part le souci de conserver le pouvoir à amener le régime à militer catégoriquement pour la suspension du VSAT.

Références bibliographiques

- Besson E., 2008 ; *La république numérique*, Grasset, Paris.
- Beucart J.-S. et al., 2016 : *Sociologie d'internet*, Armand Colin, Paris.
- Bourre R. et Lefebvre A., 2003 : « Citoyenneté et cidadinité dans la mal nommée Démocratie électronique locale », in *Robert Bourre et Gérard Loiseau, démocratie locale et Internet*, science de la société, 60, pp. 66-84.
- Chambat P., 1995 : « L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation (Patrice Flichy) ». *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 13, 74, pp. 207-210.
- Cheneau-Loquay A., 2011 : « Les territoires de la téléphonie mobile en Afrique », in *Revue Netcom*, 15, pp. 121-132.
- Eglou T, 2020 : « Les TIC : quel impact pour la démocratisation de la gouvernance politique au Togo ? », *Observatoire européen du Plurilinguisme*, 1, pp. 73-90.
- Fleury S. et al., 2003 : « Les satellites et la technologie VSAT », *Ingénieur*, 2000, 2003.
- Josephe P., 2008 : *La société immédiate*, Paris, Calmann-Lévy.

- Jaureguiberry F., 2005 : « L'immédiateté télé communicationnelle », *Nouvelles technologies et mode de vie* (éd. Moati Ph.), La Tour d'Aigues, l'Aube, pp. 85-98, [https : halshs.archives-ouvertes.fr](https://halshs.archives-ouvertes.fr). Consulté le 8 août 2020.
- Jeanneret Y., 2000 : *Y a-t-il (vraiment) des technologies*, Ed du septentrion Lille.
- Kone T., 2015 : *TIC et processus de démocratisation en Afrique : pour un système de gestion transparente des élections par l'expérience du "Parallel Vote Tabulation " (PVT)*, EUTIC, Schoelcher.
- Le Gales P., 2003 : *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Presse de science po, Paris, 454 p.
- Moniere D., 2002 : *Internet et la démocratie: les usages politiques d'Internet en France, au Canada et aux États-Unis*. Montréal, Monière et Wollank.
- Libaert T., 2010 : *La communication de crise*, Dunod-Topos, 3e édition, Paris.
- Oberdorff H., 2010 : *La Démocratie à l'ère numérique*. Presses universitaires de Grenoble
- Ossama F., 2001 : «*Les nouvelles technologies de l'information. Enjeux pour l'Afrique subsaharienne*», l'Harmattan, Paris.
- Pickard A. J., 2007 : "Research Methodes in Informationon" in *Language Arts and Disciplines*, p. 329, reviews.

Proulx S., 2005 : « Penser les usages des TIC aujourd'hui: enjeux, modèles, tendances ». *Enjeux et usages des TIC: aspects sociaux et culturels*, 1, pp. 7-20.

Sonhaye K. N., 2019 : « Les enjeux de l'utilisation du système de communication VSAT dans les processus électoraux en Afrique », *Communication, technologies et développement*, en ligne 4 septembre 2017, <http://journals.openedition.org/ctd/738>, DOI : 10.4000/ctd.738, consulté le 23 Octobre 2019.

Wilhelm A., 2002: *Democracy in the digital age: challenges to political life in cyerspace*, Moutlege.

Rapport de Mission d'Observation Electorale de l'UE (MOE-UE), 2010 : élection présidentielle de mars 2010.